



PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER

DÉLÉGATION À LA MER ET AU LITTORAL

ARRETE PREFECTORAL RELATIF À LA NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES PÊCHES MARITIMES ET DES ÉLEVAGES MARINS DU CALVADOS

LE PRÉFET DE LA REGION BASSE-NORMANDIE
PRÉFET DU CALVADOS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le code rural et de la pêche maritime, et notamment son article L 912-5 ;

VU la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche et notamment l'article 88-II ;

VU le décret n° 2011-776 du 28 juin 2011 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du comité national des pêches maritimes et des élevages marins ainsi que des comités régionaux, départementaux et interdépartementaux des pêches maritimes et des élevages marins, notamment l'article 40 ;

VU l'arrêté du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire en date du 7 septembre 2011 modifié en dernier lieu par l'arrêté du 15 novembre 2011 fixant la liste des comités départementaux ou interdépartementaux des pêches maritimes et des élevages marins, leur siège et leur ressort territorial ainsi que le nombre de membres de leur conseil ;

VU l'arrêté du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire en date du 9 décembre 2011 relatif au remplacement des comités locaux et à la création des comités départementaux ou interdépartementaux des pêches maritimes et des élevages marins ;

VU l'arrêté préfectoral du 8 septembre 2011 instituant la commission électorale en vue des élections des membres du comité départemental du Calvados ;

VU le procès-verbal de dépouillement du scrutin d'installation du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Calvados en date du 13 janvier 2012 ;

VU les propositions faites par la Coopération Maritime le 16 janvier 2012 et par l'Organisation de Producteurs de Basse-Normandie le 25 janvier 2012 ;

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Calvados ;

ARRETE:

Article 1 : sont nommés membres du Conseil du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Calvados, à compter du 29 janvier 2012, les personnes suivantes :

Membres du Conseil élus :

Equipages et salariés de pêche maritime et d'élevage marin

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
- GERARD Philippe	- BIHEL Loïc
- DAUBERT Jean-Marc	- VINGTROIS Jean-Charles
- MILLINER Aurélien	- MILLINER Maxime
- MARIE Cédric	- CONTAMINE Jean-Pierre
- LESAGE Emmanuel	- MATEU-LACOMBA Jérémie
- BOTTIN Alexis	- DELESTRE Jonathan
- TOUSCH Franck	- BEAURAIN Arnaud
- VILLEY Laurent	- BARBEY Franck
- ZAMBON Virgile	- REBUT Erik
- BONDIGUET Olivier	- SAITER Anthony
- ROGER Laurent	- CHARDON Xavier
- CORDIER Yohann	- VIMARD Mickaël
- LOIR Jean	- GUEROULT Philippe
- COQUET Denis	- HARDEL Stéphane
- GOSSELIN Bruno	- THOMAS Clément

Chefs d'entreprise de pêche maritime embarqués

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
- MILLINER Claude	- ROGOFF Dimitri
- VICQUELIN Jérôme	- BLAIE Jean-Luc
- PERREE Dominique	- YONNET Mathieu
- LEVERGNEUX Dominique	- LECOQ Fabrice
- BOTTIN Lionel	- BATAILLE Anthony
- MADELAINE Didere	- ENAULT Franck
- ROBIN Michel	- SAINT-AUBIN Jean
- LECAPLAIN Jean-Louis	- LECAPLAIN Cédric
- ROBIOLLE Denis	- ANQUETIL Christophe
- LECAPLAIN David	- RABASSE Sébastien

Chefs d'entreprise de pêche maritime non embarqués

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
- FRANCOISE Paul	- DECOSTERE Marjolaine
- MARIE Agnès	- BEUVE Maurice

Chefs d'entreprise de pêche maritime à pied

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
- LECOINTE Loïc	- DOMINGUES DA SILVA Marie

Chefs d'entreprise d'élevages marins

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
- BIDERRE Frédéric	- NEANT

Membres du Conseil désignés :

Représentant de la Coopération Maritime

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
- HOUCHARD Jean-Baptiste	- VAN ROYE Christophe

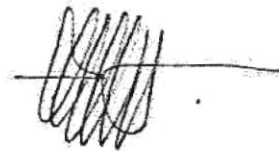
Représentant des Organisations de Producteurs

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
- THOMINES-MORA Bruno	- BROUZES Richard
- RABASSE Ludovic	- HEBERT Stéphane

Article 2 : le Secrétaire général de la préfecture du Calvados, le directeur départemental territoires et de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Caen, le -7 FEV. 2012

Le préfet du Calvados

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line extending to the right.

Didier LALLEMENT